Relations Europe/Japon: prochaines étapes

1995/2053(COS) - 23/07/1997

L'Union devrait soutenir et encourager un accroissement du rôle international du Japon, affirme la commission, qui espère en retour que le Japon apportera son soutien à la politique de l'Union en Asie. Par ailleurs, la commission demande au Japon d'élaborer un nouveau et vaste programme pluriannuel de déréglementation et d'instaurer des conditions de libre-échange à l'intérieur du pays, seuls moyens d'assurer un meilleur accès des produits européens au marché japonais. Telles sont les principales conclusions du rapport de M. MOORHOUSE (PPE, RU) adopté par la commission sur les relations UE /Japon. La commission reconnaît que les relations actuelles entre l'Europe et le Japon acquièrent une dimension politique croissante. Elle constate néanmoins la persistance d'un déséquilibre important entre les investissements de l'Union au Japon et les investissements japonais en Europe. Les députés s'inquiètent du fait qu'au cours des dix dernières années les investissements directs de l'Union au Japon sont demeurés faibles et se félicitent de l'intention de la Commission d'examiner les causes de ce déséquilibre. La commission affirme que cette situation confère une importance accrue au programme de déréglementation en cours au Japon, encore que les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre du programme soient plutôt limités. La déréglementation ne favorise pas seulement la présence d'opérateurs européens sur le marché japonais mais permet également d'améliorer la performance de l'économie japonaise et d'offrir un plus grand choix aux consommateurs japonais. Une priorité toute particulière doit être accordée au renforcement de la coopération industrielle, de la coopération intersyndicale, ainsi que de la coopération scientifique, environnementale et culturelle. Enfin, la commission souligne la nécessité d'une coopération de l'UE et du Japon dans le cadre d'organisations économiques multilatérales, notamment l'OMC, et appelle à la négociation rapide d'un accord de reconnaissance mutuelle dans le domaine du contrôle et de l'agrément des produits. Par ailleurs, l'Union devrait suivre de près les initiatives bilatérales des Etats-Unis et du Japon et insister pour que toute ouverture du marché se fasse sur une base multilatérale.